

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 avril 2021

Liste des présents :

Conseiller(ère) municipal(e)	Présent(e)	Absent(e) Excusé(e)	Pouvoir à	Secrétaire de séance
M le Maire, M CROUX Christian	X			
M le Premier adjoint, M CODECCO Didier	X			
M le Second adjoint, M DERAMOND Sébastien	X			
Mme BERTHIER Béatrice	X			
Mme CAVAILLE Céline	X			
Mme FERRAND Anne-Lise	X			X
Mme OWEZAREK Laurianne	X			
Mme PAYRASTRE Elisabeth	X			
M CONDOUMY Philippe	X			
M GOUT Damien	X			
M MOULIN Dominique	X			

Horaire de séance :

Ouverture de séance :
20h30

Clôture de séance :
22h30

Prochain Conseil :

19/05/2021

La secrétaire de Mairie Mme Valérie CLARET est présente lors de ce conseil municipal.

Ordre du jour :

1. Compte Administratif 2020 / Délibération approbation Compte Administratif 2020
2. Délibération Affectation de résultats 2020
3. Compte de Gestion 2020 / Délibération approbation Compte de Gestion 2020
4. Tableau indemnités Elus
5. Délibération Taux Imposition 2021
6. Délibération Amortissement PLU
7. Délibération subventions communales 2021
8. Budget Primitif 2021 / Délibération approbation Budget Primitif 2021
9. Comptes rendus des réunions intercommunales
10. Questions diverses

Compte rendu de séance :

0. Approbation du compte rendu

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 mars 2021.

Le compte rendu du 10 mars est approuvé à l'unanimité.

1. Compte Administratif 2020 / Délibération approbation Compte Administratif 2020

M. le Maire présente au Conseil municipal les résultats détaillés du compte administratif 2020, résumés comme suit :

- Total Dépenses Fonctionnement 118 628, 29 €
- Total Recettes Fonctionnement 161 675, 81 €
- Total Dépenses Investissement 12 830, 55 €
- Total Recettes investissement 14 821, 02 €

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

M. le Maire quitte la séance et M. MOULIN préside le vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité.

2. Délibération Affectation de résultats 2020

M. le Maire présente au Conseil municipal l'affectation de résultats 2020, comme suit :

Résultat de l'exercice : 43 347, 52 €

Résultats antérieur reportés : 157 884, 40 €

Résultat à affecter 201 231, 92 €

Solde d'exécution d'investissement - 7 018, 27 €

Affectation en réserve R1068 + 7 018, 27 €

Report de fonctionnement R002 + 194 213, 55 €

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

La délibération est acceptée à l'unanimité.

3. Compte de Gestion 2020 / Délibération approbation Compte de Gestion 2020

M. le Maire présente au Conseil municipal l'approbation de compte de gestion.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

La délibération est acceptée à l'unanimité.

4. Tableau indemnités Elus

M. le Maire présente au Conseil municipal le tableau des indemnités.

5. Délibération Taux Imposition 2021

Présentation de la délibération du taux d'imposition 2021.

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, le Conseil Municipal doit se prononcer sur les taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

M. le Maire propose de maintenir les taux d'imposition 2020. Donc pas d'augmentation des taxes.

TAXES	Taux 2020 (rappel)	Taux 2021
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	28, 90 %	28, 90 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	48, 50 %	48, 50 %

Le taux communal sur la taxe foncière des propriétés bâties est de 7 % auquel il faut rajouter le taux départemental de 21, 90 %, soit un total de 28, 90 %.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

La délibération est acceptée à l'unanimité.

6. Délibération Amortissement PLU

M. le Maire présente au Conseil municipal la délibération pour l'amortissement du PLU.

Le total des frais du PLU s'élève à 31 339, 10 €. Il convient de délibérer sur un amortissement de 10 ans, soit 3 134 € annuel.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

La délibération est acceptée à l'unanimité.

7. Délibération subventions communales 2021

M. le Maire présente au Conseil municipal les subventions communales prévues pour les associations.

- Comité des fêtes 250 €,
- Pour les autres associations, le montant 2020 est maintenu.

Cela représente un total de 1 421 € en dépenses de fonctionnement pour le budget 2021.

Trois personnes membres du Conseil Municipal sont aussi membres dans une des associations subventionnées et ne peuvent donc pas voter.

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
8	0	3

La délibération est acceptée à la majorité.

8. Budget Primitif 2021 / Délibération approbation Budget Primitif 2021

M. le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2021.

Il en rappelle les principes.

La section de fonctionnement regroupe ;

- toutes les opérations de dépenses nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir (dotations de l'État, des impôts et taxes) et, éventuellement, des reprises des excédents antérieurs reportés.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement.

La section d'investissement comporte ;

- toutes les opérations de dépenses concernant le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers, opérations d'immobilisation...)
- toutes les opérations de recettes financées par des dotations et subventions ainsi que l'autofinancement (qui correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement).

Le budget Primitif 2021 présenté en séance est le suivant :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	331 353, 65 €	331 353, 65 €
Investissement	28 143, 27 €	25 980, 27 €

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération.

Résultat du vote de la délibération		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

La délibération est acceptée à l'unanimité.

9. Comptes rendus des réunions intercommunales

Conseil Communautaire du 23/03/2021

- Résultat global de clôture de 778 947, 75 €
- Budget primitif de 35 244 574, 58 €
- Taux d'enlèvement ordures ménagères secteur SUD et centre : 2 900 314 €
Pour Maureville cela représente 28 805 €.
- Vote du taux de la taxe GEMAPI
- Participation des communes au Syndicats
 - PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) 3,1 €/hab (986 € pour maureville)
 - GAL (Groupe d'Acteurs Locaux) 0,25 €/hab (80 € pour maureville)
 - SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique) 2,17 €/hab (690 € pour maureville)
- Travaux rénovation du siège : 473 565 €
- Effectif : 292 ETP (Equivalent Temps Plein) avec 560 postes (et prévisionnel de 650 postes au budget 2021)

Conseil Communautaire du 13/04/2021

- Avancement des travaux déploiement de la fibre. En juin, la commercialisation sera disponible sur Maureville.
- Discussions avec le Conseil départemental à qui il a été demandé d'élaguer les arbres mais pour le moment pas de retour.
- Vote taux d'imposition et la CFE. Pas de changement par rapport à 2020.
- Changement de partenaire concernant le marché fauchage débroussaillage secteur Nord. C'est une nouvelle entreprise qui a été retenue, entreprise Baron de Montgaillard-Lauragais.
- Aide de 4 entreprises dans le cadre du dossier relatif à l'immobilier d'entreprise 2020.

10. Questions diverses

- Remerciement famille Owezarek
- Permis de construire
- Division parcellaire
- Elections départementales et régionales, consultation des maires par la préfecture le 11/04/2021.

Finalement les élections sont prévues le 20/06/2021 et 27/06/2021.

A l'heure actuelle, il est prévu que le bureau de vote soit dans la salle des fêtes.

- Volonté de continuer la numérotation des habitations sur le chemin de l'Ahlié, le quartier en Fériol, la D1 et l'impasse En Bordis.
- Dépôt de plainte suite à dépôt d'ordure sauvage transformateur RD38 Pique Perrier.
- Entrevue avec M. PAGES du SIPOM :
 - vigilance vis à vis du dépôt d'ordure ; possibilité de positionner des caméras.
 - Une fourniture de container jaune en porte à porte pour une dizaine de personne a été réalisée par le SIPOM. Il s'agit uniquement des habitations sur la route principale du bourg de Maureville.
 - collecte d'ordures ménagères : beaucoup de relèves personnelles. On peut avoir un bonus si c'est un regroupement collectif. Tout va changer en 2023 avec le biodéchet. Il faudra prévoir de faire de la communication vers les administrés sur ce point afin de prévenir et anticiper ce changement.
- Marché du mois de mai : si on maintient le 2^{ème} vendredi du mois, ce sera le week-end de l'ascension. Exceptionnellement il aura lieu le 1^{er} vendredi du mois de mai.
- RDV responsable voirie vendredi 16 avril .
- Opération nids de poule à prévoir sur mois de mai.
- Prochain conseil municipal le 19/05/2021 21h00.